chef de l'opposition, M. W.S. Lloyd, se sont rendus spécialement dans le Dakota Nord pour voir comment on y séchait les céréales. Ils ont appris que l'on pouvait assécher des céréales dans presque tous les élévateurs du Dakota Nord. Dans cet État la coutume veut que le grain soit séché à l'élévateur régional ou dans les environs. Il est bien plus difficile dans notre pays de moissonner le blé et il me semble que nous pourrions rendre service à nos producteurs de blé à la longue en adaptant une pratique analogue à celle en vigueur dans le Dakota Nord.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Je dois interrompre le député pour lui dire que son temps de parole est expiré.

Des voix: Continuez.

M. l'Orateur suppléant: Est-ce entendu?

Des voix: Non.

• (12.50 a.m.)

M. A. C. Cadieu (Meadow Lake): Monsieur l'Orateur, il serait impardonnable de ma part de ne pas participer à l'important débat de ce soir. Je tiens à féliciter mon collègue de la circonscription de Mackenzie d'avoir présenté cette importante question à la Chambre. Comme nos circonscriptions sont voisines, les problèmes y sont sûrement les mêmes.

Le 25 septembre dernier, comme en fait foi la page 466 du hansard, j'ai posé plusieurs questions au ministre de l'Agriculture (M. Olson). La première se lit comme suit:

Il s'agit de la situation difficile causée dans l'Ouest canadien par la pluie qui rend impossible la récolte. Bon nombre de cultivateurs risquent de manquer de céréales de provende à moins qu'ils ne bénéficient d'un temps exceptionnel vers la fin de la moisson. Le ministre et son ministère ont-ils demandé aux responsables de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies d'enquêter sur la gravité de la situation?

Le ministre a répondu oui. Et voici ma question supplémentaire, qui fut déclarée irrecevable:

... songe-t-on à aider les cultivateurs en leur fournissant des installations pour sécher leur grain humide? Bien des cultivateurs devront, pour nour-rir leurs bestiaux, récolter du grain gourd ou humide.

Le ministre a répondu à l'époque que l'on faisait enquête à ce sujet. Je tiens à signaler que bien des gens, dont la récolte est une perte complète, n'ont pas encore reçu les paiements prévus par la loi sur le rétablissement agricole des Prairies et ils ignorent quand on les leur fera parvenir. La plus grande partie de la récolte dans cette région a été ravagée par le gel et quand les agricul-

teurs ont récolté le reste, il s'agissait de grain gourd et humide.

Les ministres nous parlent souvent du contingent de trois boisseaux. J'aimerais vous dire, monsieur l'Orateur, ce que ce contingent signifie dans ma région. Au moment de son établissement, les fonctionnaires n'avaient pas fait enquête. L'élévateur local était rempli de grain de l'an dernier, et pourtant le président du syndicat du blé me disait dans une lettre que le point d'expédition le plus important de la Saskatchewan n'avait pas reçu un seul wagon couvert en l'espace de quatre semaines. Pouvez-vous me dire à quoi rimait le contingent de trois boisseaux, alors que l'élévateur était rempli et qu'on manquait de wagons couverts? Cela vous donne une idée de la gravité de la situation.

Le contingent de trois boisseaux a joué contre bon nombre de cultivateurs dans la région parce qu'ils ont récolté des quantités de blé qui auraient beaucoup mieux fait de rester en andains. Maintenant, ils constatent qu'il est impossible pour eux d'acheter, ou même de louer, le matériel de séchage nécessaire. Il est impossible de sécher le blé à cause du mauvais temps.

Il n'y a pas là de quoi rire, bien que ce soir je remarque que nombre des députés du côté du gouvernement semblent trouver la chose amusante. Ils ne riraient pas s'ils recevaient les lettres qu'on m'envoie décrivant la gravité de la situation dans laquelle ces personnes se trouvent. Ces jours derniers j'ai reçu des lettres de personnes qui ne peuvent pourvoir aux besoins de leur famille. Ces gens n'ont pas de blé à expédier. Ils ne peuvent le transporter. Les élévateurs refusent une partie du blé qui est trempé ou humide. Il n'y a sûrement pas là de quoi rire.

Je remarque que le ministre d'État de la Saskatchewan (M. Lang) parle de doubler les débours sur les céréales entreposées sur les fermes. Cela n'aide pas beaucoup le cultivateur qui n'a pas de blé. Ce soir je me suis rappelé que certains députés ministériels, du temps qu'ils étaient de l'opposition, ont critiqué la mesure législative sur les débours que mon parti a présentée. Ils ont dit que la Commission du blé démissionnerait si nous faisions chose pareille; mais voilà maintenant qu'ils jugent bon de doubler les débours. A mon avis la chose s'impose. Je sais qu'elle sera avantageuse dans bien des régions de l'Ouest canadien; mais elle n'apportera rien au cultivateur qui n'a pas de blé.

ment agricole des Prairies et ils ignorent d'estime la question si importante que je quand on les leur fera parvenir. La plus resterais ici même si je dois y déjeuner, afin grande partie de la récolte dans cette région a de représenter ma circonscription. Les dépuété ravagée par le gel et quand les agricultés de l'opposition ont constamment signalé